

Compte-rendu du conseil municipal ordinaire du : mercredi 3 avril 2024 à 19h00

Convocation et ordre du jour du : 28 mars 2024

Présents : M. Aurélien Dommanget, M. Christophe Courby, Mme Ludivine Dufour, M. Maxime Sgard, Mme Carole Parrein, Mme Véronique Clabaux, M. Joël Dessenin, M. David Dubois conseillers municipaux.

Absent non excusé : M. Dominique Loridan

Absents excusés : M. Philippe Piquet, Mme Marie Fasquel

Procuration : de Mme Marie Fasquel à M. Maxime Sgard.

Assistance : Mme Flore Gilliot secrétaire de mairie

Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance,
2. Approbation et ratification des comptes-rendus du 24/02/2024 et du 13/03/2024,
3. Compte de gestion et compte administratif,
4. Vote du Budget Primitif,
5. Approbation du Plan Communal de Sauvegarde,
6. Délibération au sujet de la mutuelle proposée par AXA pour les habitants
7. Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance :

M. Dubois est désigné secrétaire de séance.

Approbation et ratification des comptes-rendus du 24 février et du 13 mars 2024

Les comptes-rendus des réunions des 24 février et du 13 mars sont approuvés et ratifiés par les présents.

Compte de gestion et compte administratif

M. Dommanget demande au conseil l'approbation de la conformité des chiffres du compte de gestion (comptable public) et du compte administratif (mairie de la commune). Il quitte momentanément la séance.

Mme Dufour commente les chiffres du compte de gestion, investissement dépenses et recettes, fonctionnement dépenses nettes et recettes nettes (hors report de l'année précédente).

Puis elle commente les chiffres du compte administratif. Voir les documents ci-joints remis en séance. Après délibération il est procédé au vote à main levée sur la conformité des chiffres du compte de gestion et du compte administratif.

Pour l'approbation des comptes	8 voix
Contre l'approbation des comptes	0 voix
Abstention (Déport de M. Dommanget, maire)	0 voix

Les chiffres des comptes de gestion et administratif sont approuvés

Vote du Budget Primitif

M. Dommanget, maire, signale que des modifications ont été effectuées dans le document hier. En effet les frais de réfection de la voirie suite aux intempéries doivent être affectés à la section fonctionnement. Le document remis en séance annule et remplace le document diffusé avec la convocation.

Investissement

Mme Dufour commente les lignes 21 ; dépenses investissement et 13 ; recettes investissement :

Compte 20 : subventions du département

Compte 21 : virement du fonctionnement vers l'investissement (autofinancement prévisionnel dégagé).

Fonctionnement

Le chapitre 74 comprend les subventions pour la réfection de la voirie.

Le chapitre 73 comprend les recettes des impôts et taxes.

Le chapitre 75 comprend les recettes de location de la salle des fêtes, les baux etc.

Le chapitre 11 comprend les fournitures (eau etc.) et les prestataires

Le chapitre 14 comprend la redevance à la CCPL qui prend en charge les frais du SDIS (pompiers etc.)

Le chapitre 65 comprend les subventions aux associations, les indemnités des élus et le financement du RPI.

Le chapitre 66 inclut les intérêts des emprunts.

Les dépenses imprévues sont incluses dans le compte « bâtiments publics » qui comprend notamment les sommes réservées à la restauration de l'église.

Après délibération il est procédé au vote à main levée sur l'approbation du budget primitif.

Pour l'approbation du BP	9 voix
Contre l'approbation du BP	0 voix
Abstention	0 voix

Le budget primitif est approuvé.

Approbation du Plan Communal de Sauvegarde.

Suite à différentes remarques des conseillers des modifications ont été apportées au document diffusé.

Après délibération il est procédé au vote à main levée sur l'approbation du PCS

Pour l'approbation du PCS	9 voix
Contre l'approbation du PCS	0 voix
Abstention	0 voix

Le plan communal de sauvegarde est approuvé.

Délibération au sujet de la mutuelle proposée par AXA pour les habitants

M. Dommanget, maire, a été approché par la société AXA pour un démarchage collectif des habitants de la commune au sujet d'une assurance complémentaire santé. M. Dommanget demande l'avis du conseil sur cette démarche.

Après délibération il est procédé au vote à main levée sur la proposition de la société AXA.

Pour la proposition de la société AXA	3 voix
Contre la proposition	5 voix
Abstention	1 voix

La proposition de démarchage collectif de la société AXA est rejetée.

Questions diverses

M. Dommanget, maire, donne les informations suivantes au conseil :

- Le Symvahem a voté un budget d'environ 814000 € pour l'entretien de la Hem et de ses berges pour l'année 2024. Les travaux sont réalisés en majeure partie par la société Campagne Services.
- Un article est paru cette semaine dans le journal La Voix du Nord sur la réunion publique tenue le 30 mars dernier au sujet de la restauration de l'église.

Mme Dufour fait état de l'intrusion de pêcheurs ou de promeneurs sur les propriétés longeant la Hem avec détérioration de clôtures privées. M. Dommanget en fera part à la société de pêche afin que des rappels soient faits aux adhérents.

M. Sgard indique qu'il vient de réaliser une clôture de barbelés en limite du terrain à bâtir route de Guémy. Il signale aussi qu'il va louer une grue pour divers travaux et demande qu'on lui fasse part des besoins éventuels de terrassement sur les voies communales.

Il signale également que la figurine « Zoé » a été heurtée. L'employé communal l'a ensuite refixée.

M. Dommanget signale que le chauffage de la salle des fêtes n'est pas encore en service à cause de la défaillance de son système d'allumage.

L'ordre du jour étant épuisé la séance fut levée à 20h47.

Fait à Clerques le 05 avril 2024.

David Dubois
Secrétaire de séance

Aurélien Dommanget
Maire de la Commune de Clerques



